

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est valable jusqu'à nouvel ordre. Mise à jour des mesures sanitaire

Suspicion COVID ou test positif :

Tous licenciés qui est en suspicion COVID ou testé positif au COVID doit prévenir le Président Benoît BOYAVAL au 06.88.13.15.77.

Voici les mesures sanitaires misent en place :

- Les joueurs arriveront avec **LEURS** masques, le port du masque **obligatoire** hors des phases de jeux.
- Chaque joueur arrive directement **en tenue de sport** à l'entraînement et avec **son propre matériel nettoyé** avant la séance
- Les **vestiaires, douches** et **sanitaires** restent ouvert.
- Seules les **personnes licenciées** peuvent rentrer dans la salle, les accompagnateurs restent à l'extérieur de la salle.
- Du gel hydro alcoolique est à disposition à l'entrée de notre salle. **Lavage obligatoire à votre arrivée et départ**. Un lavage régulier des mains est fortement conseillé. Vous pouvez amener votre gel.
- Les **collations** et **hydratation** doivent être gérées **individuellement** (Eau et serviette obligatoire)
- La **buvette** est **ouverte**, seul le responsable COVID peut servir les boissons et encaissé l'argent. Le joueur consomme sa boisson en respectant les règles de distanciation.
- La poigné de main ou le check, les embrassades sont **formellement interdit**



Mesures pour accéder à la salle et jouer :

A partir du 19 mai, couvre-feu 21h :

- Seul le licenciés du club, ou ayant une licence en cours de validité **jeune** ou **personnes prioritaire (loisir ou compétition)**
- Système de **libre accès** mis en place pour les jeunes :
Le responsable Covid **gère le nombre de joueurs sur la liste de présence.**
Le créneau horaire est
Mercredi 16h / 18h entrainement jeunes
- Système de **réservation** mis en place pour les personnes prioritaires :
Le responsable Covid **gère le nombre de joueurs sur la liste de présence.**
Le créneau horaire est
Mercredi 18h / 20h entrainement personnes prioritaires

- Il est **fortement conseillé** de déposer ses affaires dans un endroit isolé
- Les **balles** seront misent **à disposition** des joueurs, le club se charge de la désinfection. Ou, les joueurs ramènent leur **propre balle.**
- Les changements de **tables et d'adversaires** sont **limités** pendant la séance
- Les joueurs ne doivent **pas s'essuyer** les mains sur **la table**, ni toucher le matériel du club
- L'utilisation du petit matériel est **tolérée**
- La poignée de main à la fin de la partie n'est **pas autorisée.** Elle peut être remplacée par un signe avec la raquette
- Le port du masque **obligatoire** hors des phases de jeux.



A partir du 9 juin, couvre-feu 21h :

- Tous les licenciés du club, ou ayant une licence en cours de validité (**loisir ou compétition**)
- Toutes personnes désirant faire un essai sous condition d'être préalablement inscrit. (1 séance uniquement sans licence)
- Système de **réservation** mis en place :
Le responsable Covid **gère le nombre de joueurs, limité à 10 personnes. Emargement des joueurs sur la liste de présence.**
Les créneaux horaires sont
Lundi : 18h / 19h, puis 19h15 / 20h15
Mercredi 16h / 18h entraînement jeunes
Mercredi 18h15 / 19h15 puis 19h30 / 20h30
Vendredi 18h / 19h, puis 19h15 / 20h15
- Il est **fortement conseillé** de déposer ses affaires dans un endroit isolé
- Les **balles** seront mises **à disposition** des joueurs, le club se charge de la désinfection. Ou, les joueurs ramènent leur **propre balle**.
- Les changements de **tables et d'adversaires** sont **limités** pendant la séance
- Les joueurs ne doivent **pas s'essuyer** les mains sur **la table**, ni toucher le matériel du club
- L'utilisation du petit matériel est **tolérée**
- La poignée de main à la fin de la partie n'est **pas autorisée**. Elle peut être remplacée par un signe avec la raquette
- Le port du masque **obligatoire** hors des phases de jeux.



A partir du 30 juin, couvre-feu 23h :

- Tous les licenciés du club, ou ayant une licence en cours de validité (**loisir ou compétition**)
- Toutes personnes désirant faire un essai sous condition d'être préalablement inscrit. (1 séance uniquement sans licence)
- Système de **libre accès** mis en place :
Le responsable Covid **gère le nombre de joueurs. Emargement des joueurs sur la liste de présence.**
Les créneaux horaires sont
Lundi : 18h / 22h
Mercredi 16h / 18h entraînement jeunes
Mercredi 18h / 22h
Vendredi 18h / 22h
- Il est **fortement conseillé** de déposer ses affaires dans un endroit isolé
- Les **balles** seront mises **à disposition** des joueurs, le club se charge de la désinfection. Ou, les joueurs ramènent leur **propre balle**.
- Les changements de **tables et d'adversaires** sont **limités** pendant la séance
- Les joueurs ne doivent **pas s'essuyer** les mains sur **la table**, ni toucher le matériel du club
- L'utilisation du petit matériel est **tolérée**
- La poignée de main à la fin de la partie n'est **pas autorisée**. Elle peut être remplacée par un signe avec la raquette
- Le port du masque **obligatoire** hors des phases de jeux.



Les missions des responsables COVID :

- Mettre en place la salle
- Assurer le respect des gestes barrières et du port du masque hors phase de jeu
- Noter la présence des joueurs durant la séance
- Mettre à disposition le gel hydro alcoolique et linguettes
- Mettre à disposition les balles désinfectées
- Désinfecter le matériel au démontage
- Ranger la salle

La ville de Coulogne
Représenté par

Le TTC Coulogne
Représenté par Benoît BOYAVAL

En la qualité de

En la qualité de Président

Accepte le protocole du TTC Coulogne

S'engage à faire appliquer le protocole

Fait à

Fait à Calais

Le

Le 17/05/2021

Signature

Signature

Benoît BOYAVAL
Président du TTC